



**PROCÈS-VERBAL
RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL
LE MARDI 22 MARS 2022
TENUE EN VIDÉOCONFÉRENCE**

1. Ouverture de la réunion et appel nominal

La présidence déclare la réunion ouverte à 17 h 32 et procède à l'appel nominal.

Sont présentes ou présents :

Présidence :	J. Marcil
Vice-présidence :	S. Ouled Ali
Conseillères et conseillers scolaires :	D.M. Chartrand, D. Dubuc, G. Fournier, M. Godbout, R. Laforest, R. Muse, M. Roy, C. Stitt et P. Tessier
Élèves conseillères et conseillers :	C. Atwood
Direction de l'éducation :	S.C.R. Tremblay
Cadres exécutifs :	A.H. Aïdouni, C.C. Bouchard, M.J. Brosseau, N. Cardinal, M.C. Desrosiers, C. Dussault, R. Legault-Bouchard et S. Vachon
Directions de services administratifs :	Y.G. Méhou-Loko
Gestionnaire sénior du bureau de la direction de l'éducation :	T. Gray
Secrétaire de séance :	S. Houde

Sont absents :

Conseiller scolaire :	W.A. Aden (autorisé)
Élève conseillère :	H. Osseiran (autorisée)

1.1. Déclaration de conflits d'intérêts

Il n'y a pas de conflits d'intérêts à déclarer.

1.2. Absences autorisées

RÉSOLUTION 41-2022

QUE le conseiller Aden et l'élève conseillère Osseiran soient autorisés à s'absenter de la réunion ordinaire du Conseil du 22 mars 2022.

Adoptée

2. Séance en Comité plénier à huis clos

Les membres suspendent la réunion publique pour se constituer en Comité plénier à huis clos.

RÉSOLUTION 42-2022

Le conseiller Chartrand, appuyé par le conseiller Roy, propose

QUE le Conseil se constitue en Comité plénier à huis clos à 17 h 32.

Adoptée

Les membres reprennent l'étude des questions à l'ordre du jour à 19 h 03 et la présidence procède à la reconnaissance du territoire autochtone et souhaite la bienvenue aux personnes du public.

La présidence souligne la présence de la surintendante de l'éducation Mahoney qui a récemment pris sa retraite. Les membres remercient Mme Mahoney à tour de rôle pour son calme, son travail et son professionnalisme constants au fil des ans.

Mme Mahoney remercie les membres du Conseil et tout le personnel du CEPEO de l'accueil, de la confiance et de l'appui accordés tout au long de son cheminement professionnel au CEPEO. Elle a particulièrement apprécié le respect et la collégialité de tous.

3. Questions de l'assistance

Suite à un problème technique, les membres du public ont été admis tardivement à la réunion pour la période des questions.

Certains parents donnent des témoignages de situations d'élèves et de personnel particulièrement vulnérables à la COVID-19 et s'inquiètent des risques encourus suite à la levée des mesures sanitaires dans les écoles. Selon certains parents, au-delà des directives du ministère de l'Éducation, le Conseil a une obligation légale d'assurer le respect des droits de la personne tel que prescrit par le Code des droits de la personne de l'Ontario et demandent comment le Conseil entend répondre à ses obligations.

La présidence et la direction de l'éducation remercient les parents de leurs témoignages et questions et notent l'importance pour les parents d'informer le ministre de l'Éducation de leurs préoccupations.

La présidence précise qu'une lettre demandant au gouvernement de revoir sa position quant aux mesures sanitaires imposées a été acheminée au Ministère la semaine dernière, mais qu'aucune réponse n'a été reçue. Le CEPEO ne peut aller à l'encontre des recommandations du médecin hygiéniste en chef de l'Ontario. Le port du masque est fortement recommandé mais demeure un choix personnel que le Conseil ne peut imposer. De plus, le Programme d'apprentissage virtuel des écoles (PAVÉ) représente l'accommodement ultime offert aux élèves en situation d'immunosuppression. La présidence remercie les membres du public au nom du Conseil et les invite à poursuivre le visionnement de la réunion sur YouTube.

4. Audition et réception des délégations

Sans objet

5. Audition et réception des présentations

5.1. Progrès de la mise en oeuvre du Plan annuel 2021-2022 : Profil de sortie de l'apprenant

La direction de l'éducation et secrétaire-trésorière est invitée à présenter le rapport. Elle cède la parole au surintendant de l'éducation Bouchard qui poursuit la présentation.

RÉSOLUTION 43-2022

La conseillère Ouled Ali, appuyée par la conseillère Stitt, propose

QUE soit reçu le rapport DIR22-18 portant sur le profil de sortie de l'apprenant, présenté à la réunion ordinaire du Conseil du 22 mars 2022.

Adoptée

5.2. Festival artistique provincial scolaire virtuel : Vision'Art 2022

La direction de l'éducation et secrétaire-trésorière est invitée à présenter le rapport. Elle cède la parole au surintendant de l'éducation Bouchard qui procède à la présentation. Il souligne et remercie les artistes professionnels qui ont appuyé ce projet d'envergure qui fait rayonner le conseil à l'échelle de province et remercie particulièrement Mme Carole Myre, directrice du Centre d'Excellence Artistique de l'Ontario (CEAO) à l'é.s.p. De La Salle, pour son travail.

Les membres du Conseil félicitent l'équipe et notent que la beauté d'un tel projet réside dans l'accessibilité à distance pour tous les élèves des écoles de l'Ontario.

RÉSOLUTION 44-2022

La conseillère Muse, appuyée par le conseiller Chartrand, propose

QUE soit reçue la présentation portant sur Festival artistique provincial scolaire virtuel : Vision'Art 2022, présenté à la réunion ordinaire du Conseil du 22 mars 2022.

Adoptée

6. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 45-2022

Le conseiller Chartrand, appuyé par la conseillère Ouled Ali, propose

QUE soit adopté l'ordre du jour de la réunion ordinaire du Conseil du 22 mars 2022, tel que présenté.

Adoptée

7. Adoption des procès-verbaux

7.1. Réunion ordinaire du Conseil du 22 février 2022

RÉSOLUTION 46-2022

Le conseiller Fournier, appuyé par la conseillère Stitt, propose

QUE soit adopté le procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil du 22 février 2022, tel que présenté.

Adoptée

8. Rapport des suivis et questions découlant des procès-verbaux

Les membres prennent connaissance du rapport des suivis.

Le point quatre sera retiré du tableau.

RÉSOLUTION 47-2022

Le conseiller Tessier, appuyé par le conseiller Fournier, propose

QUE soit reçu, tel que présenté, le rapport des suivis découlant des procès-verbaux de la réunion ordinaire du Conseil du 22 mars 2022.

Adoptée

9. Étude des questions pour décision et rapports des comités

9.1. Rapport du Comité plénier à huis clos du 22 mars 2022

RÉSOLUTION 48-2022

La conseillère Stitt, appuyée par la conseillère Muse, propose

QUE soit reçu le rapport RH22-04 portant sur les mouvements de personnel pour le mois de février 2022, présenté au Comité plénier à huis clos du 22 mars 2022.

Adoptée

9.2. Rapport et recommandations du Comité de l'éducation autochtone du 1^{er} mars 2022

La présidence invite la conseillère Stitt à présenter le rapport et les recommandations.

RÉSOLUTION 49-2022

Le conseiller Dubuc, appuyé par la conseillère Stitt, propose

QUE soit reçu le rapport de la réunion du Comité de l'éducation autochtone du 1^{er} mars 2022.

Adoptée

9.3. Rapport et recommandations du Comité de participation des parents du 2 mars 2022

La présidence invite le conseiller Tessier à présenter le rapport et les recommandations.

RÉSOLUTION 50-2022

Le conseiller Tessier, appuyé par le conseiller Chartrand, propose

QUE soit reçu le rapport de la réunion du Comité de participation des parents du 2 mars 2022.

Adoptée

9.4. Rapport et recommandations Comité de détermination et de répartition des secteurs électoraux du 8 et 10 mars 2022

La présidence invite la conseillère Godbout à présenter le rapport et les recommandations.

RÉSOLUTION 51-2022

Le conseiller Tessier, appuyé par la conseillère Godbout, propose

QUE soit reçu le rapport DIR22-22 portant sur la confirmation du nombre de membres du Conseil et la répartition des secteurs électoraux en vue de l'élection 2022, présenté à la réunion du Comité de détermination et de répartition des secteurs électoraux du 10 mars 2022.

QUE le nombre de membres du Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario pour les élections de 2022 soit de 12 membres.

QUE les municipalités des comtés de Hastings, Lennox et Addington, Prince Edward, Frontenac, Leeds-Grenville, Stormont Dundas Glengarry, Russell, Prescott, Renfrew et Lanark, situées dans le territoire de compétence du CEPEO soient désignées comme municipalités à faible population.

QUE les douze secteurs du CEPEO soient déterminés et répartis selon le scénario 5 tel que présenté à la réunion du Comité de détermination et de répartition des secteurs électoraux du 10 mars 2022 :

1. Lanark, Renfrew, Algonquin Sud
2. Hasting, Prince Edward, Lennox et Addington, Frontenac, Leeds et Grenville
3. Dundas Nord, Dundas Sud, Stormont Nord, Stormont Sud, Glengarry Nord, Glengarry Sud et la Ville de Cornwall
4. Prescott (Hawkesbury, Hawkesbury Est, Champlain, Alfred et Plantagenet)
5. Russell (Clarence-Rockland, Casselman, La Nation et Russell)
6. Orléans-Est-Cumberland et Orléans-Sud-Navan
7. Orléans-Ouest-Innes et Beacon Hill-Cyrville
8. Gloucester-Southgate, Rivière et Osgoode
9. Somerset, Kitchissippi, Capitale et Alta Vista
10. Rideau-Vanier et Rideau-Rockcliffe
11. Kanata-Nord, West Carleton-March, Stittsville, Collège, Baie et Kanata-Sud
12. Barrhaven-Ouest, Knoxdale-Merivale, Rideau-Jock, Riverside-Sud-Findlay Creek et Barrhaven-Est

QUE les municipalités suivantes soient identifiées comme municipalités principales aux fins des élections scolaires d'octobre 2022 :

- Secteur 1 : Ville de Petawawa
- Secteur 2 : Ville de Kingston
- Secteur 3 : Ville de Cornwall
- Secteur 4 : Ville de Hawkesbury
- Secteur 5 : Cité de Clarence-Rockland
- Secteurs 6 à 12 : Ville d'Ottawa

Adoptées

9.5. Modifications à la politique ADC37 : *Utilisation des ressources du Conseil et implication du personnel en période électorale*

La direction de l'éducation et secrétaire-trésorière est invitée à présenter le rapport.

À la demande de membres du Conseil, la gestion fera une vérification auprès des municipalités et consultera la *Loi sur l'éducation* et la *Loi sur les élections municipales* quant à la possibilité que le Conseil puisse imposer des restrictions d'affichage de pancartes électorales à la proximité de ses édifices et présentera un rapport à la réunion ordinaire du 26 avril prochain.

RÉSOLUTION 52-2022

Le conseiller Chartrand, appuyé par la conseillère Ouled Ali, propose

QUE soit reportée l'adoption de la révision de la politique ADC37 : *Utilisation des ressources du Conseil et implication du personnel en période électorale* à la réunion ordinaire du Conseil du 26 avril 2022.

Adoptée

10. Questions mises à l'étude pour décision ultérieure

Sans objet

11. Avis de propositions et dépôt de questions des membres

11.1. Mesures sanitaires - COVID-19

La conseillère Muse demande à la gestion d'obtenir un avis juridique supplémentaire approfondi portant sur les droits de la personne dans le dossier des mesures sanitaires qu'impose le ministère de l'Éducation et le médecin hygiéniste de l'Ontario.

Une discussion prend place au cours de laquelle les membres expriment leur position à tour de rôle. La présidence prend le pouls de la table politique et la résolution suivante est faite :

RÉSOLUTION 53-2022

Le conseiller Tessier, appuyé par la conseillère Godbout, propose

QU'un avis juridique additionnel soit demandé portant sur la question des droits de la personne au sujet des mesures sanitaires additionnelles dans les écoles du CEPEO.

Rejetée

La présidence poursuit en demandant au conseiller Roy s'il désire faire une proposition portant sur l'envoi d'une seconde lettre au Ministère et ce dernier répond dans l'affirmative.

RÉSOLUTION 54-2022

Le conseiller Roy, appuyé par la conseillère Laforest, propose

QU'une seconde lettre, sous la signature de la présidence, soit acheminée au ministre de l'Éducation portant sur le manque de réponse à la première lettre et demandant une réflexion sur le Code ontarien des droits de la personne dans le contexte sanitaire actuel.

Adoptée

12. Rapports d'information

12.1. Mise à jour COVID-19

La direction de l'éducation et secrétaire-trésorière est invitée à présenter le rapport.

12.2. Des élèves conseillères et du RECFO

Le rapport des élèves conseillères et du RECFO pour la période du 23 février 2022 au 22 mars 2022 est déposé.

L'élève conseillère Atwood mentionne que le Sénat des élèves a bénéficié d'une rencontre avec une représentante de la compagnie Ecovox qui appuie le développement durable dans les écoles et des améliorations qui pourraient être apportées pour inciter les élèves à participer davantage à l'amélioration de la trace environnementale du Conseil. Ecovox reviendra d'ici la fin de l'année scolaire pour une seconde rencontre.

De plus, la promotion des élections pour le Sénat des élèves a débuté et une assemblée virtuelle aura lieu le lundi 28 mars pour répondre aux questions des élèves qui pourraient être intéressés à poser leur candidature.

12.3. De la direction de l'éducation et secrétaire-trésorière

Le rapport de la direction de l'éducation et secrétaire-trésorière pour la période du 23 février 2022 au 22 mars 2022 est déposé.

Mme Tremblay mentionne que le mois dernier plusieurs membres du personnel se sont distingués pour la qualité de leur travail ou leur contribution à l'éducation en langue française lors des événements suivants :

- Gala des Prix Bravo organisé par l'Association canadienne des agents de communication en éducation (ACACÉ) le 25 février dernier :
 - Le Service des communications, du développement et de l'engagement communautaires s'est mérité deux prix,
 - un prix de distinction pour le Gala de reconnaissance 2019-2020
 - un prix de mérite pour la campagne *Mon école francophone*

- Gala des prix Bernard-Grandmaître du 7 mars dernier
 - M. Éric Barrette, gestionnaire de l'animation culturelle remporte le Laurier Intervenant en éducation de l'année
- Cité collégiale
 - Nizar Khayati, administrateur du système d'information et d'admission, du soutien des écoles virtuelles, est lauréat du prix Caisse Desjardins Ontario dans le cadre du programme pour l'entrepreneuriat pour immigrants francophones pour la mise sur pied de la première académie de Handball au Canada
- 22^e Banquet de la francophonie de Prescott-Russell du 19 mars dernier
 - Mme Sabrina Tremblay, enseignante à l'é.s.p. Le Sommet s'est mérité le Prix jeunesse Thomas-Godefroy, catégorie 20 à 35 ans

La présidence félicite tous les lauréats ainsi que toutes les personnes qui étaient nominées pour divers prix..

12.4. De la présidence et de la vice-présidence

Les rapports de la présidence pour la période du 23 février au 22 mars 2022 et de la vice-présidence pour la période du 26 janvier au 22 mars 2022 sont déposés.

La conseillère Ouled Ali souligne sa participation en présentiel au Gala des prix Bernard-Grandmaître du 7 mars dernier et à la cérémonie de remise des clés de la Ville d'Ottawa à la très honorable Michaëlle Jean. Le Conseil était bien représenté aux deux événements.

La conseillère Marcil mentionne avoir participé à une entrevue avec le journal Le Droit suite à l'envoi de la lettre au ministre de l'Éducation portant la levée obligatoire des mesures sanitaires contre la COVID-19.

12.5. Des membres

Le conseiller Fournier félicite Mme Sabrina Tremblay, enseignante à l'é.s.p. Le Sommet pour l'obtention du Prix jeunesse Thomas-Godefroy, catégorie 20 à 35 ans. Il remercie aussi les directions des é.é.s.p. Le Sommet, Nouvel Horizon et L'Académie de la Seigneurie, les surintendances de l'éducation Brosseau et Dussault ainsi que le conseiller Tessier de leur présence au Banquet de la francophonie de Prescott-Russell. L'événement a été l'occasion d'échanges avec les élus fédéraux et membres de la communauté scolaire.

Le conseiller Fournier remercie également la surintendance des affaires Vachon et toute son équipe pour la visite du site en rénovation de l'é.é.p. Nouvel Horizon.

12.6. De l'ACÉPO | de la FNCSF

La présidente invite le conseiller Chartrand à présenter son rapport. Il mentionne les points suivants pour la FNCSF :

- Il participera en tant que président de la Fédération au Comité sénatorial sur l'immigration où une présentation portant sur l'immigration francophone au Canada et ses répercussions pour les écoles et les élèves francophones sera faite;
- Le conseiller Chartrand s'attend à recevoir une invitation à titre de président pour participer à une réunion du comité parlementaire étudiant le projet de loi C-13 sur la modernisation de la Loi sur les langues officielles; la Fédération propose quatre changements au projet de Loi.

Le conseiller Chartrand mentionne les points suivants pour l'ACÉPO :

- Tous les membres de la haute gestion ainsi que les conseillers scolaires sont invités à participer aux Midi-conférences. Ce jeudi 24 mars, une présentation sur une étude, menée par trois chercheurs de l'Université d'Ottawa, portant sur l'école virtuelle et ses effets en situation minoritaire sera faite.
- Une assemblée générale extraordinaire d'une durée d'environ 30 minutes aura lieu le lundi 28 mars. Le but de l'assemblée générale est de modifier les règlements administratifs de l'Association afin de pouvoir accueillir le Consortium du Centre Jules-Léger en tant que membre de l'ACÉPO. La présence des membres est particulièrement requise afin d'assurer le quorum.

La présidence cède la parole à la conseillère Stitt qui mentionne l'envoi d'une lettre signée par la direction de l'éducation au directeur administratif de la Ville de Pembroke portant sur le partenariat entre l'é.é.s.p. L'Équinoxe et le Festival Hall dont elle donne l'historique. Elle précise que parmi les initiatives du partenariat bonifié, le nouveau nom de l'édifice sera *Festival Hall @ L'Équinoxe* ce qui contribue au marketing et la promotion de l'école. Elle remercie les personnes qui ont siégé sur le comité pour leur travail.

12.7. Correspondance

La correspondance récente est reçue.

RÉSOLUTION 55-2022

La conseillère Godbout, appuyée par le conseiller Fournier, propose

QUE soient reçus les rapports d'information aux points suivants, tels que présentés à la réunion ordinaire du Conseil du 22 mars 2022 :

- 12.1 DIR22-20 : Mise à jour COVID-19_2022-03-22;
- 12.2 Des élèves conseillères;
- 12.3 De la direction de l'éducation et secrétaire-trésorière;
- 12.4 De la présidence et de la vice-présidence;
- 12.5 Des membres;
- 12.6 De l'ACÉPO | de la FNCSF;
- 12.7 Correspondance.

Adoptée

13. Retour en Comité plénier à huis clos et rapport public

Sans objet

14. Levée de la réunion

RÉSOLUTION 56-2022

Le conseiller Tessier, appuyé par la conseillère Stitt, propose

QUE soit levée la réunion ordinaire du Conseil du 22 mars 2022 à 20 h 43.

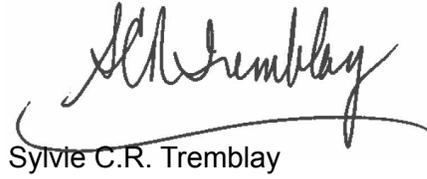
Adoptée

La présidente,



Jacinthe Marcil

La directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière,



Sylvie C.R. Tremblay

**Renvoi : Réunion ordinaire du Conseil
le 26 avril 2022**